

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Salon de Provence

Correspondant : M. Le Maire, DSTM - Service des Marchés Publics - Mlle Jourdan

Immeuble Le Septier - Rue Lafayette

BP 120, 13567 Salon de Provence cedex, tél. : 04 90 44 89 53,

télécopieur : 04 90 44 89 47,

courriel : service.marches@salon-de-provence.org,

adresse Internet du pouvoir adjudicateur : <http://www.salondeprovence.fr>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Services généraux des administrations publiques

Objet du marché : Mise en technique discrète des réseaux électriques, téléphoniques, câbles et éclairage publics chemin du Touret

Type de marché de travaux : exécution

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 45233140

Lieu d'exécution des travaux et de livraison : Chemin du Touret, 13300 Salon de Provence

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

L'avis concerne un marché public

Caractéristiques principales :

- Refus des variantes
- Marché unique.

Délai d'exécution: 10 semaines à compter de la réception de l'ordre de service, période de préparation de chantier de 10 jours comprise.

Les candidats pourront proposer un délai inférieur.

Renseignements relatifs aux lots : Marché unique

Date prévisionnelle de commencement des travaux (Marché de travaux) : 15 juin 2008

Cautionnement et garanties exigés : Une retenue de garantie de 5 % sera appliquée sur le montant du marché. Cette retenue de garantie pourra être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande ou si les deux parties en sont d'accord, par une caution personnelle et solidaire
Garantie à première demande ou caution personnelle et solidaire couvrant 100,000 % du montant de l'avance

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Articles 86 à 111 du Code des marchés publics français.

Caractéristiques des prix : Prix unitaires

Modalités de variation des prix : Actualisation

Une avance de 5 % sera accordée dans les conditions prévues au contrat.

Modalités de règlement des comptes : Règlement des comptes selon les modalités du C.C.A.G.-Travaux

Le délai global de paiement est de 45 jours.

Modalités de financement : Le marché sera financé par le budget de la Commune

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché, le cas échéant : Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;
- En qualité de membres de plusieurs groupements.

L'exécution du marché n'est pas soumise à d'autres conditions particulières

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Conditions de participations :

● **Critères de sélection des candidatures :** A l'issue de l'analyse du contenu de la candidature, ne seront pas admises :

- les candidatures qui ne sont pas recevables en application de l'article 43 du CMP
- Les candidatures qui ne sont pas accompagnées des pièces mentionnées aux articles 44 et 45 et fixées au présent document
- Les candidatures qui ne présentent pas les capacités professionnelles, techniques et financières suffisantes

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Autres renseignements demandés :

- **Situation juridique** - références requises :

Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (DC5 ou forme libre) ;

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP (DC5 ou forme libre);

Pouvoirs de signature

Lettre de candidature et habilitation du mandataire pas ses co-traitants (DC4 ou forme libre)

- **Capacité économique et financière - références requises / niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) :**

Déclaration concernant le chiffre d'affaires réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles (DC5 ou forme libre);

- **Référence professionnelle et capacité technique - références requises / niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s):**

Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée le cas échéant d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin (DC5 ou forme libre);

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature (DC5 ou forme libre);

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat (DC5 ou forme libre)

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges

(règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 06 mai 2008 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements : Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : VILLE ST BET 08060000/1

Renseignements complémentaires : Les candidatures et offres devront être rédigées en langue française.

les offres peuvent être transmises par lettre recommandée avec avis de réception ou déposées contre récépissé (horaires d'ouverture jours ouvrés : 8h30-12h15 / 13h30-17 heures).

La transmission des offres par voie électronique n'est pas autorisée.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14 avril 2008

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : M. C. Dupitier , Mairie de Salon de Provence DSTM - Bureau d'Etudes, Bd Michelet, 13300 Salon de Provence, tél. : 04 90 44 89 19, télécopieur : 04 90 45 16 16

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Mlle Jourdan , Ville de Salon de Provence DSTM - Marchés Publics, Immeuble Le Septier - Rue La Fafayette BP 120, 13657 Salon de Provence cedex, tél. : 04 90 44 89 53, télécopieur : 04 90 44 89 47, courriel : service.marches@salon-de-provence.org

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Ville de Salon de Provence DSTM - Marchés Publics, Immeuble Le Septier - Rue La Fafayette BP 120, 13657 Salon de Provence cedex, tél. : 04 90 44 89 53, télécopieur : 04 90 44 89 47, courriel : service.marches@salon-de-provence.org

Adresses à laquelle les offres / candidatures / demandes de participation doivent être envoyées : Ville de Salon de Provence DSTM - Marchés Publics, Immeuble Le Septier - Rue La Fafayette BP 120, 13657 Salon de Provence cedex

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Horaires d'ouvertures jours ouvrés : 8h30-12h15 / 13h30-17 heures

Informations complémentaires :

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Dossier de consultation gratuit, envoyé sur demande écrite par courrier ou courriel, ou retiré (horaires d'ouvertures jours ouvrés : 8h30-12h15 / 13h30-17 heures).

Date limite d'obtention : 06 mai 2008 à 12 h 00

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille, 22 rue Breteuil 13281, 13281 Marseille cedex 06, tél. : 04 91 13 48 13, télécopieur : 04 91 81 13 87

Organe chargé des procédures de médiation : Comité Interrégional Consultation de Règlement Amiable des Litiges en matière de marchés publics, Bd Paul Peytral, 13282 Marseille Cedex 20, tél. : 04 91 15 63 74, télécopieur : 04 91 15 61 90

Détails d'introduction des recours : Article R421-1 à R421-7 du Code de Justice Administrative : 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision du pouvoir adjudicateur

Article L551-1 et R551-1 du Code de Justice Administrative pour le référé précontractuel : de l'engagement de la procédure jusqu'à la signature du marché

Les concurrents évincés peuvent exercer un recours de pleine juridiction devant le juge administratif dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. A partir de la conclusion du contrat tout concurrent évincé auquel ce recours est ouvert n'est plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables. (Arrêt du Conseil d'Etat du 16 juillet 2007 Tropic).